

Ecrit sur l'action : n°25

Titre de l'action : Un nouveau métier d'ingénierie pédagogique : professeur référent des réseaux d'éducation prioritaire « ambition-réussite »

Académie de Nancy-Metz

Réseau Ambition réussite - Woippy (57)

- Collège Jules Ferry de Woippy
- Ecoles Paul Verlaine et Pierre et Marie Curie de Woippy
- Ecole Michel Colucci de Metz

POSTE DE M. PRZYLUSKI

☞ Professeur Référent 1^{er} et 2nd degrés ☞

SEMAINE TYPE

Le profil de poste et la lettre de mission sont présentés à la suite de la semaine type.

LUNDI MATIN

Lieu :

Ecole Paul Verlaine

Tâches :

A 8h : dernière mise au point avec le maître de CM2 sur l'activité proposée aux élèves.

De 8h20 à 9h15 : prise en charge d'un groupe de 7 élèves désignés par le maître pour une période de six semaines.

Lieu :

Collège

Tâches :

Réunions (une semaine sur deux)

1) De 10h à 11h : concertation avec le collègue professeur référent-Maths intervenant exclusivement au collège :

- échanges sur les activités réalisées dans les deux degrés,
- mise au point d'activités communes (jeu mathador, problèmes...),
- mise en commun d'outils et supports pédagogiques pour l'enseignement des mathématiques et des sciences,
- préparation et suivi de projet (math en jeans, culture scientifique,...).

2) De 11h à 12h30 : Comité exécutif du RAR

LUNDI APRES MIDI

Lieu :

Collège

Tâches :

- 13h30 - 14h30 : cours de mathématiques avec les 3^{ème} DP6 (15 élèves).

- 14h30 - 15h 30 : travaux avec la collègue du RAR sur les projets communs à l'école primaire.
- 15h30 - 16h30 : concertation-conseil avec un assistant pédagogique intervenant en mathématiques avec ma classe : préparation et fourniture de documents pédagogiques ; préparation de ses autres interventions.

Lieu :

Ecole Paul Verlaine

Tâches :

De 16 h 45 à 17 h : suivi des séances d'accompagnement scolaire réalisées par les assistantes pédagogiques : relevé des absences et des problèmes éventuellement constatés, qui seront transmis au directeur si besoin.

MARDI MATIN

Lieu :

Ecole Paul Verlaine

Tâches :

- de 9h à 9h50 : prise en charge d'un groupe de besoin de CE2. C'est un projet mis en place avec la collègue professeure référente intervenant en mathématiques sur le 1^{er} degré. Les groupes sont formés d'élèves venant des 3 CE2, à l'aide de JADE. 6 personnes interviennent sur ce dispositif : les trois maîtres, une assistante pédagogique (pour la prise en charge des élèves les plus performants) et les deux professeurs référents. Les thèmes sont choisis par concertation avec les maîtres. Les groupes ne sont pas de même effectif.

Lieu :

Ecole Pierre et Marie Curie

Tâches :

- de 10 h 20 à 11 h 45 : prise en charge d'un groupe d'élèves de CM2 (en général la moitié de la classe) pour des activités de manipulation (patrons, jeux mathématiques, manipulation des outils de construction).

Lieu :

Collège (une semaine sur deux, de 12h à 13h)

Tâches :

Réunion de concertation de l'équipe de maths : définition des progressions communes et préparation des évaluations communes.

MARDI APRES-MIDI

Lieu :

Ecole Pierre et Marie Curie

Tâches :

- 13h45 - 14h30 : prise en charge d'un groupe de besoin de CE2. Travail similaire à celui réalisé à Paul Verlaine en constituant 4 groupes sur 2 CE2 (le maître du 3^{ème} CE2 n'ayant pas souhaité participer au projet).

Lieu :

Ecole Paul Verlaine

Tâches :

- 14h45 - 15h30 : concertation-conseil avec les assistantes pédagogiques : bilan hebdomadaire des prises charge pendant le temps scolaire et de l'accompagnement du soir, fourniture de

documents pédagogiques. Si nécessaire, rencontre avec le directeur pour régler les problèmes évoqués en concertation (problèmes d'effectif lors de l'accompagnement scolaire par exemple).

- 15h30 - 16h30 : concertation avec la collègue professeure référente de Français, intervenant sur le 1^{er} degré : études des résultats des évaluations nationales, constitution de documents d'aide au suivi des différents dispositifs, échanges sur les pratiques et les projets en cours.
- 16h30 - 17h : suivi de l'accompagnement scolaire.

JEUDI MATIN

Lieu :

Ecole Pierre et Marie Curie

Tâches :

- 8h15 – 9 h : travail avec un groupe d'élèves de CM1. Les élèves sont choisis par le maître de la classe (utilisation d'outils géométriques ; utilisation de messages codés pour manipuler les tables de multiplication).

Lieu :

Collège

Tâches :

- 9 h – 10 h 45 : missions RAR : - réflexions sur les travaux à mener ;
- développement de la culture scientifique.

Lieu :

Ecole Paul Verlaine

Tâches :

- 11 h – 11 h 45 : co-intervention avec une moitié de CM2. Prise en charge à l'intérieur de la classe d'élèves présentant des difficultés sur le domaine étudié.

JEUDI APRES-MIDI

Lieu :

Collège

Tâches :

- 13h30 – 14h30 : missions RAR : travail sur les indicateurs (notamment les taux de redoublement en primaire)
- 14h30 – 15h30 : concertation des quatre professeurs référents
- 15h30 – 16h30 : classe de 3^{ème} DP6 : prise en charge d'un groupe de 5 élèves d'un bon niveau par l'assistant pédagogique. Le reste de la classe réalise alors des travaux de groupes.
- 16h45 - 17h : suivi de l'accompagnement scolaire.

VENDREDI MATIN

Lieu :

Collège

Tâches :

- 8h – 10 h : missions RAR
- 10h – 12 h : classe de 3^{ème} DP6 : la deuxième heure est consacrée à la préparation du Brevet Technologique. Un groupe travaille avec l'Assistant Pédagogique (groupe de 4

élèves de niveau "moyen" pour travailler les lacunes ; le reste de la classe travaille par groupes sur des thèmes différents).

VENDREDI APRES-MIDI

Lieu :

Ecole Michel Colucci

Tâches :

- 14h30 – 15 h 30 : concertation-conseil avec l'assistante pédagogique rattachée à l'école.

Lieu :

Collège

Tâches :

- 16h30 – 17 h : missions RAR

Les changements de lieux au cours de la même demi-journée résultent du démarrage tardif des interventions dans les écoles (début octobr

Le profil de poste

Lettre de mission de Monsieur Przulski Christophe

Compte tenu des chiffres actuels de réussite des élèves fréquentant le réseau ambition réussite de Woippy et du contrat de réussite signé par Monsieur le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur l'Inspecteur de Circonscription et Monsieur le Principal, M. Przulski se voit confier, sous la responsabilité du dernier nommé et en accord avec l'IEN les missions décrites ci-dessous et dont les enjeux sont :

- L'amélioration des performances des élèves ainsi qu'une meilleure fluidité des parcours.
- La diminution du nombre d'élèves quittant le collège prématurément et l'augmentation rapide du nombre d'élèves possédant, en fin de 3^{ème}, la maîtrise du socle commun.

Missions :

- Aider les collègues à s'emparer des résultats des évaluations nationales et davantage analyser les raisons des échecs des élèves et ce, qu'il s'agisse des évaluations nationales ou de celles proposées par l'enseignant.
- Participer, en fonction du socle commun défini par les textes, au travail d'élaboration par les enseignants du livret de compétences. Assurer une cohérence entre le travail des deux écoles du secteur. Celui-ci sera une aide à l'élève pour connaître son niveau de départ et les objectifs qu'il doit se fixer pour atteindre ce socle.
- En tenant compte des résultats aux différentes évaluations, copiloter la mise en place des PPRE avec la collègue bénéficiant du même statut sur le premier degré.
- Evaluer les progrès des élèves suite aux différents dispositifs induits par le PPRE dont ils peuvent bénéficier pour réajuster la prise en charge de la période suivante si nécessaire.
- Bâtir des indicateurs permettant d'évaluer les actions menées.
- Assister aux conseils de cycle et d'école pour rendre plus rapides dans leur mise en place et plus efficaces les actions liées aux PPRE.
- Accompagner les assistants pédagogiques dans un rôle d'aide aux élèves par l'entrée didactique.
- Mener des tâches d'enseignement, de remédiation et de soutien sur projets individualisés pour des groupes d'élèves maîtrisant mal l'outil mathématique.
- Aider à la mise en place de projets scientifiques.
- Faire le lien entre le 1^{er} et le 2nd degré au niveau pédagogique (cycle 3 – 6^{ème} – 5^{ème}).
- Aider les professeurs des écoles à penser la prise en charge pédagogique de l'élève du 1^{er} degré.
- Participer aux groupes de pilotage du RAR.
- Elaborer et diffuser des outils pédagogiques à destination des maîtres et des professeurs.
- Participer à la mise en place du B2i.

Ces missions constituent un travail d'ingénierie pédagogique, en complément du mi-temps d'enseignement de mathématiques.